

## Compte rendu du webinaire

### « Définition et caractérisation de la précarité en milieu rural »

Le mardi 14 décembre de 11h à 12h

1 intervenant extérieur

24 participants

#### **1) Intervention de Stéphane Martin – Directeur de l'Agence Bretagne de la Fondation Abbé Pierre**

Ce webinaire d'introduction du cycle d'animation a permis de donner quelques constats sur la précarité en milieu rural.

La précarité en milieu rural est un sujet moins investi qu'en zone urbaine. Elle est moins visible. Il y a donc beaucoup moins de chiffres ou de données sur cette question.

Les habitants des zones rurales renoncent plus facilement aux aides auxquelles ils ont droit. Il y a aussi des idées préconçues sur une précarité qui serait plus supportable, les personnes ont des logements, souvent un jardin pour faire un potager et il y aurait plus de solidarité entre les habitants.

Les précarités sont multiples et liées entre elles. L'une d'entre elles est très forte, celle liée à l'isolement des personnes âgées ou des familles monoparentales qui augmentent.

Il y a également de nouveaux pauvres qui viennent des villes pour s'installer en zone rurale.

Seulement, sur ces territoires, il y a moins de ressources et la précarité représente un vrai enjeu autour de la question sociale, du logement et de la santé. Les emplois sont plus précaires avec des niveaux de revenus plus bas ainsi que des petites retraites.

Les mobilités sont également un facteur important de la précarité. La voiture est presque indispensable en milieu rural. Si les personnes n'ont pas de moyens de locomotions beaucoup d'aspects sont touchés ; l'emploi, l'accès aux soins, l'accès aux droits, à l'alimentation, etc.

Les services sont moins présents et il y a donc moins de ressources humaines à mobiliser.

Une des plus grandes précarités observées est liée à l'habitat. L'habitat individuel est plus économe mais plus énergivore et demande plus de travaux de réhabilitation. 63 000 logements sont indignes en Bretagne dont une partie assez élevée se trouve en milieu rural. Il y a très peu de logements sociaux.

#### **2) Temps d'échanges**

Lors du temps d'échange avec les participants 3 autres sujets sont ressortis :

- La question des épiceries solidaires, qui sera abordée plus précisément dans le prochain webinaire du cycle d'animation.
- La question des pairs-aidants avec la présentation succincte de l'association *Locaux-moteurs* qui est intervenue sur le territoire de Poher Communauté dans le cadre de la cellule de lutte contre le mal-logement qui sera également présentée dans un prochain atelier du cycle.
- La mise en place de services itinérants (accompagnement aux démarches administratives, épiceries solidaires itinérantes, etc.) qui permettent d'aller à la rencontre des publics concernés. En plus de permettre l'accès aux services aux citoyens, les salariés des structures itinérantes gagnent eux aussi en confort car il dispose d'un lieu adéquat pour recevoir les bénéficiaires, ce qui n'est pas toujours le cas dans les locaux mis à disposition pour les permanences.